

ANNEXE 4

LISTE DES RESERVES BIOLOGIQUES DOMANIALES

Etat au 15 avril 1999

Données : ONF

Département de l'HERAULT

Réserves biologiques domaniales

Forêt domaniale	Nom	Superficie (en ha)	A.P.	Objectifs
St Guilhem le Désert	Jean Prioton	219,4	10/03/93	Pin de Salzmann
Puechabon	Puechabon	5	29/03/95	Aigle de Bonneli et biotope faune cavernicole
Espinouse	Pas de la Lauze	86,04	22/12/94	Hêtraie « relique »
Espinouse	La station d'Arméria	9	22/12/94	Lande à callune (Armeria Malinvaudii)
Espinouse	Ravin de Cadiol	5,23	22/12/94	Hêtraie « relique »
Espinouse	Les gorges d'Héric	31,2	22/12/94	Yeuseraie montagnarde à bruyère arborescent
Le Somail	Bourdelet	26,56	25/03/94	Tourbière
Le Somail	Oustal Naout (sud)	26,56	25/03/94	Tourbière
Le Somail	Grandsagne	26,56	25/03/94	Tourbière
Espinouse	Font Salesse	8	22/12/94	Tourbière
Espinouse	Viellemorte	18,9	22/12/94	Tourbière
Espinouse	Vialais	5,55	22/12/94	Mélange feuillus
Espinouse	Tourbière de la Tourette	21,76	22/12/94	Tourbière